



Comptabilité des associations

## Comptabilité générale des associations

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | CPTA-GEN | Évaluation qualitative de fin de stage |  
Formation délivrée en présentiel ou distanciel <sup>(1)</sup>

Formations Management & soft skills › Comptabilité - Fiscalité - Gestion › Comptabilité des associations

Document mis à jour le 05/12/2022

### Cette formation vous permettra de développer les compétences suivantes :

- Intégrer les spécificités de la comptabilité d'une association
- Supporter les contraintes légales, réglementaires et contractuelles.

### Niveau requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### Public concerné

Comptables, responsables comptables et financiers, contrôleurs internes et externes, trésoriers d'associations, commissaires aux comptes.

### Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émarginée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

#### (1) Modalités et moyens pédagogiques :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel \* (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes \*\* démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

\* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. \*\* Ratio variable selon le cours suivi.

# Programme

## Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation de la formation

## Environnement juridique, fiscal, social et économique

- Le statut juridique des associations
  - Association déclarée, agréée et reconnue d'utilité publique
  - Fondation
  - Fonds de dotation
- Les différentes sources de financement des associations
- Les particularités du régime fiscal (TVA, impôts directs, autres impôts, gestion désintéressée)
- La taxation des revenus de la gestion du patrimoine

## Quelles sont les normes comptables applicables au secteur associatif ?

- La réglementation comptable générale
- La réglementation comptable selon la taille des associations
- La réglementation comptable suivant la nature d'activité

## L'organisation comptable et les règles comptables spécifiques

- L'adaptation des principes comptables au secteur associatif
- Le fonds associatif
- La détermination et l'affectation des résultats
- Les provisions
- Les fonds dédiés
- La comptabilisation et le suivi des subventions (fonctionnement et investissement)
- La réévaluation d'éléments d'actifs
- Les dons manuels et legs

## La présentation des états financiers d'une association

- Les comptes annuels
  - Bilan
  - Compte de résultat
  - Annexe
- Le compte emplois-ressources
- Les documents visant à prévenir les difficultés des entreprises
  - Comptes prévisionnels
  - Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible
  - Tableau de financement
- Le commissariat aux comptes en milieu associatif

## Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Bilan oral et évaluation à chaud

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

## **Modalités d'évaluation des acquis**

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)